

SITE SAINT-JOSEPH - SITE WARQUIGNIES

Association sans but lucratif
N° Agrément : 266
N° Entreprise : 405.920.056

SIÈGE SOCIAL
Avenue B. de Constantinople 5
B-7000 Mons
Tél. : +32 65 38 55 11

www.chrmonshainaut.be

Direction Médicale

Siège administratif
Bd F. Masson 5 – 7000 Mons

Dr Sébastien BARTHOLOMEE
Directeur Médical
sebastien.bartholomee@chrmb.be

Dr Xavier MUSCHART
Directeur Médical adjoint
xavier.muschart@chrmb.be

Mr Pierre BARJASSE
Attaché de direction
pierre.barjasse@chrmb.be

Secrétariat

Natacha BIVORT
Tél. : + 32 65 38 60 04
Fax : + 32 65 35 93 68
natacha.bivort@chrmb.be

Formulaire de demande d'une copie de document(s) du dossier médical

Conformément à la loi du 22 août 2002 relative à la loi sur les droits du patient

Identité du demandeur

Civilité : Mme Mlle Mr
 Nom : Prénom :
 Date de naissance :/...../.....
 Adresse :
 Code postal : Localité :
 N° de téléphone :
 Agissant en tant que : patient représentant légal (père, mère, tuteur) ayant droit

N'oubliez pas de joindre à la demande la photocopie de votre pièce d'identité destinée à assurer votre identité et s'il y a lieu, tout document attestant de votre qualité de représentant légal ou d'ayant droit du patient.

Justification de la demande : indiquez ci-dessous le motif de votre demande

.....

Informations médicales demandées

Intégralité du dossier médical (attention : ceci peut constituer un grand nombre de pages si l'historique hospitalier au CHR est important)

Si vous ne souhaitez obtenir **qu'une partie bien précise** de votre dossier médical (concernant une hospitalisation/une visite en consultation ou en imagerie), merci de compléter ci-dessous les éléments nécessaires à votre demande :

Indiquez le site concerné : Site Saint-Joseph Site Warquignies
 Indiquez la date d'hospitalisation (entrée et sortie) :
 Indiquez la date de visite en consultation ou en imagerie :
 Indiquez le nom du Service :
 Indiquez le nom du Praticien :

Modalité de transmission

Dès que votre copie de dossier est prête, vous serez averti(e). Celui-ci sera disponible à l'accueil du site de votre choix. Merci d'indiquer votre choix ci-dessous :

Site Saint-Joseph Site Warquignies

Facturation des copies de dossiers médicaux

Conformément à l'A.R. du 2 février 2007, la reproduction peut être facturée de la manière suivante :

Texte reproduit sur support papier	0,10 euros par page reproduite
Par image reproduite (imagerie médicale)	5 euros par image
Si du texte et/ou des images sont reproduit(e)s sur un support numérique	10 euros quel que soit le nombre de supports numériques fournis
Le coût d'une copie d'un dossier médical	Ne peut dépasser 25 euros

Date :/...../..... Signature :

Art 9§4 de la loi : Après le décès du patient, l'époux, le partenaire cohabitant légal, le partenaire et les parents jusqu'au deuxième degré inclus ont, **par l'intermédiaire du praticien professionnel désigné par le demandeur**, le droit de consultation, **pour autant que leur demande soit suffisamment motivée et spécifiée** et que le patient de s'y soit pas opposé expressément.

En partenariat avec

